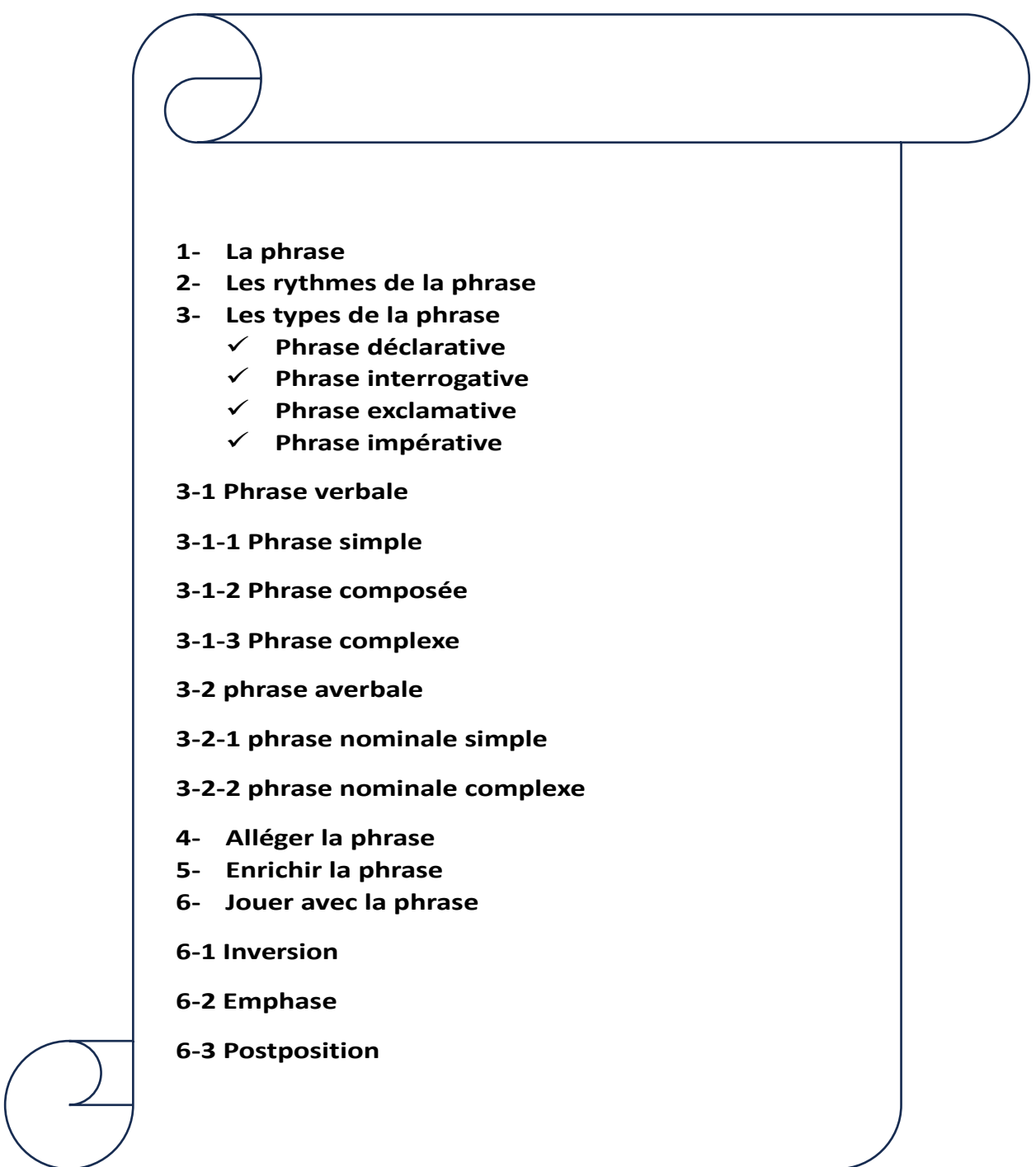


- 
- 1- La phrase**
 - 2- Les rythmes de la phrase**
 - 3- Les types de la phrase**
 - ✓ **Phrase déclarative**
 - ✓ **Phrase interrogative**
 - ✓ **Phrase exclamative**
 - ✓ **Phrase impérative**
 - 3-1 Phrase verbale**
 - 3-1-1 Phrase simple**
 - 3-1-2 Phrase composée**
 - 3-1-3 Phrase complexe**
 - 3-2 phrase averbale**
 - 3-2-1 phrase nominale simple**
 - 3-2-2 phrase nominale complexe**
 - 4- Alléger la phrase**
 - 5- Enrichir la phrase**
 - 6- Jouer avec la phrase**
 - 6-1 Inversion**
 - 6-2 Emphase**
 - 6-3 Postposition**

Le présent cours est inspiré du cours de Dr. Dris Maria, Centre universitaire Abdelhafid Boussouf ainsi que les ouvrages de :

J. Alikavazovic, B. Goss, N. Labère, C. Van Den Avenne « **savoir rédiger** », studyrama.

CREPIN ,F ; LORIDON ,M ; POUZALGUES-DAMON ,E. « **Français, méthode et techniques** », Nathan, 1993. Grevisse, M., & Kalinowska, I.-M. « **la phrase** ». Popica, M., & Ste Marie , « **paragraphes , pratique de rédaction** ».

Préparé par : ZERARA.S et LAAKED.H

1- La phrase

Définition :

Elle est constituée d'un ou plusieurs mots, de différentes natures et fonctions, reliés entre eux.

Elle commence par une majuscule et se termine par une ponctuation forte.

La phrase est organisée selon les règles de la grammaire. Elle a un sens, est porteuse d'un message.¹ A ce propos le linguiste Cuq Jean- Pierre déclare que : « *La phrase est un assemblage de mots grammaticalement construit qui constitue le cadre normatif de la grammaire traditionnelle ; elle forme une unité prosodique et sémantique.* »²

2- Les rythmes de la phrase

La phrase possède un rythme, c'est-à-dire une certaine rapidité ou lenteur, un balancement, des ruptures, des développements, des reprises, qui aident à l'expression des idées ou des sentiments³.

¹ <https://dictionnaire.lerobert.com>

² Cuq, Jean- Pierre. Dictionnaire de didactique du français ? Paris, ASSIFLE , 1990, p :195

³ CREPIN ,F ; LORIDON ,M ; POUZALGUES-DAMON ,E. Français, méthode et techniques, Nathan, 1993.

Rythme binaire	Les deux membres de la phrase ont la même longueur et la même construction. On obtient une symétrie qui permet le parallélisme ou l'opposition des idées. Exemple : « Elle a vu ta blessure et n'a pas la fermer. » (Musset)
Rythme ternaire	Les trois membres de la phrase ont la même longueur et la même construction. On obtient un effet de parallélisme ou de simultanéité. Exemple : « Je n'ai plus rien à apprendre, j'ai marché plus vite qu'un autre et j'ai fait le tour de la vie. » (Chateaubriand)
L'accumulation	Une série de mots ou de propositions se succèdent pour donner une impression de fusionnement ou d'accablement. Exemple : « Quand elle s'est assurée que le silence règne aux alentours, elle retire successivement des profondeurs de son nid, sans le secours de la méditation, les diverses parties de son corps et s'avance à pas comptés vers ma couche. » (Lautréamont)
La progression	A l'intérieur de la phrase les propositions d'abord courtes deviennent de plus en plus longues : effet d'amplitude (l'ivresse : descente vers la chute.
L'alternance	A l'intérieur d'une même phrase, des propositions courtes alternent avec des propositions longues. Les propositions courtes insistent sur les données catégoriques du discours, les longues sur les méandres du sentiment, de l'idée.

3- Les types de la phrase

La phrase déclarative : Elle sert à donner une information, raconter un fait (présent, passé ou future), exprimer une opinion ou un souhait. Elle s'achève par un point.

Exemples :

-  Il révisé une leçon chaque jour.
-  Il est plus intelligent que tu ne crois.
-  La reine Marie-Antoinette est guillotinée le 16 octobre 1793.
-  Jule César a conquis la Gaule.

L'intonation de la phrase déclarative est caractérisée par une montée puis une descente de la voix.

La phrase interrogative : Elle sert à exprimer une interrogation, autrement dit, une demande d'information. Elle se termine par un point d'interrogation.

Exemples :

- ✚ Que fait Anne ?
- ✚ Comment part-il ?
- ✚ Quelle heure est-il ?
- ✚ Va-t-il bien ?

La phrase exclamative : Elle sert à exprimer un sentiment de joie, d'étonnement, de s'inquiétude... Elle se caractérise à l'orale par une intonation exaltée (volume sonore augmenté au début du mot exprimant l'exclamation mais la mélodie est descendante) et à l'écrit, elle se distingue par la présence d'un point d'exclamation, elle peut être introduite par un mot exclamatif placé en tête de la phrase (comme, que, quel...), elle est souvent dépourvue de verbe.

Exemples :

- ✚ Quelle aventure !
- ✚ Quelle horreur, ce temps !

La phrase impérative : Dite injonctive, elle sert à exprimer un ordre, une défense (un ordre négatif) ou un conseil. Elle se termine soit par un point ou un point d'exclamation.

Exemples :

- ✚ Parlez à voix basse.
- ✚ Ne me dis rien.
- ✚ Sors !

Chacune de ces phrases peut être verbale ou averbale (nominale).

3-1 Phrase verbale et phrase averbale

3-1-1 La phrase verbale : Elle est construite autour **d'un ou de plusieurs verbe(s) conjugué(s)**, en d'autres termes, la phrase qui contient **au moins un verbe conjugué**.

Exemples :

- ✚ En Algérie, des manifestations sont également signalées en soutien à Gaza.
- ✚ Elle vient souvent à Paris chez sa cousine.

Dans le monde de la phrase verbale en explorant trois catégories essentielles : la phrase simple, la phrase complexe et la phrase composée.

3-1-1-1 La phrase simple :

La phrase simple est une construction linguistique qui repose sur un unique prédicat (un mot noyau).

Les mots d'une phrase s'articulent autour du prédicat, qui joue le rôle central dans sa structure et constitue un élément essentiel pour la compréhension du message.

Une phrase typique se compose au moins d'un prédicat et de son sujet, bien que dans les phrases injonctives, le sujet soit implicite. Par exemple : Avancez ! Allons-y ! Soyons gais ! Tais-toi !

Exemples :

- ✚ Le chat dort paisiblement.
- ✚ Le soleil brille.

ATTENTION

Une phrase simple peut être longue ou courte sans que sa longueur ne soit le seul élément permettant de la distinguer.

Exemple :

La bibliothèque, située au cœur de la ville, offre un vaste choix de livres, magazines et ressources numériques, permettant aux résidents de s'instruire et de se divertir. (ph. Simple)

3-1-1-2 La phrase composée

Une phrase composée se caractérise par la présence de plusieurs verbes conjugués dans des propositions indépendantes.

La proposition

Une proposition est essentiellement une phrase simple qui a été intégrée dans une autre phrase pour y jouer un rôle spécifique, comme sujet, complément, attribut, etc. Une fois insérées dans une autre phrase, elle devient une proposition.

Exemple :

Elle étudie pour ses examens, mais elle prévoit de passer du temps avec ses amis.

Propos indépendante

propos indépendante

La réunion des propositions dans une phrase composée peut se faire :

Par coordination, c'est-à-dire à l'aide de conjonctions de coordination comme et, ou, mais, donc, or, ni, car.

Exemple :

✚ Il veut manger une pizza, donc il passe commande, mais il doit attendre la livraison.

Par juxtaposition, c'est-à-dire elles peuvent être reliées par des virgules, des points-virgules.

Exemples :

✚ Le soleil brille, le ciel est bleu, les oiseaux chantent.

✚ Les chiens aboient, la caravane passe.

3-1-1-3 La phrase complexe

La phrase complexe se caractérise par la présence de deux ou plusieurs verbes conjugués, ce qui entraîne la présence de deux ou plusieurs propositions. Cependant, ces propositions ne peuvent pas être comprises indépendamment les unes des autres. L'une des propositions est centrale et les autres lui sont subordonnées.

La proposition subordonnée dépend de la proposition principale pour avoir un sens complet, elle est introduite :

Par des mots tels que, si, quand, parce que, pour que, comme, bien que, si bien que, puisque, tant que, pendant que, etc. Ces mots sont appelés **conjonctions de subordination**.

Exemple :

✚ J'ai étudié pendant des heures parce que je voulais réussir mon examen.

Par des pronoms relatifs : qui, que, dont, et où.

Exemple :

La maison que j'ai achetée l'année dernière, où ma famille et moi vivons désormais, est entourée d'un magnifique jardin où les enfants aiment jouer.

3-1-2 La phrase averbale : Dite nominale, elle repose sur un nom qui est considéré comme la base de la phrase (un noyau), la phrase nominale ne contient pas de verbe conjugué. Elle est souvent utilisée dans les titres (de films, de livres, de journaux...), des slogans publicitaires.

Exemples :

✚ Harry Potter et l'école sorcière.

✚ La mort d'un plongeur.

✚ Stationnement interdit !

Les phrases averbales peuvent, en effet, être simples ou complexes.

3-1-2-1 Les phrases averbales simples se composent d'une seule unité syntaxique, généralement une expression interjective ou exclamative, sans verbe conjugué.

Exemples :

Garde à vous !

Heureusement !

3-1-2-2 Les phrases averbales complexes comprennent une proposition subordonnée qui dépend de la phrase averbale pour avoir un sens complet.

Exemples :

Toutes mes excuses si j'ai oublié quelque chose.

Heureusement que tu y as pensé.

4- Alléger la phrase

Même s'il n'y a pas de règles strictes concernant le choix entre des phrases simples, composées ou complexes, l'objectif principal est de garantir que le contenu soit le plus compréhensible possible. En simplifiant le texte grâce à l'utilisation de phrases simples, on vise à rendre la lecture accessible, à maintenir l'intérêt du lecteur et à préserver sa concentration. Donc, on a la possibilité d'opter pour des phrases simples, structurées selon le schéma suivant :

Sujet (S) + Prédicat (P) + Complément de Phrase (CP)

Il est possible d'améliorer la phrase en supprimant les termes inutiles, ce qui aboutit à une rédaction plus concise.

Exemple :

Personne ne parle, ~~personne ne prononce un mot~~ dans la salle d'attente.

5- Enrichir la phrase

Pour mieux clarifier une situation, fournir une description approfondie d'une émotion ou de donner davantage d'informations sur un événement, il est fréquemment

nécessaire d'ajouter des mots ou des groupes de mots aux différentes parties de la phrase déjà écrite, que ce soit au sujet (S), au prédicat (P) ou au complément de phrase (CP)

À la plage / les enfants / construisent des châteaux.

À la plage **ensoleillée**, / les enfants **joyeux** / construisent des châteaux **de sable**.

6- Jouer avec la phrase

Changer l'ordre canonique de la phrase :

En français, la structure canonique d'une phrase repose sur la répartition suivante : SVO (sujet+ verbe+ complément d'objet).

En effet, afin d'atteindre une rédaction plus expressive ou une mise en lumière de certains syntagmes, on peut tenter bousculer l'ordre de la phrase classique tout en recourant aux divers procédés à l'instar de l'inversion, la mise en relief, l'antéposition, la postposition, l'insertion etc.

6-1 L'inversion : ce processus consiste à modifier l'ordre des constituants de la phrase à titre d'exemple, le changement de la place du complément circonstanciel.

Exemple :

Il est parti avec empressement et précipitation

→ Avec empressement et précipitation, il est parti.

6-2 La mise en relief (L'emphase): Ce procédé consistant à mettre l'accent sur un mot ou un groupe de mot afin de marquer une insistance.

Le plus souvent ,on met un élément en relief tout en le projetant en tête de phrase.

Exemple : J'aime la lecture → La lecture, je l'aime.

En employant les présentatifs qui sont d'un usage très courant pour mettre un élément en relief.

Exemples :

✚ Voilà l'hivers qui revient.

✚ C'est Catherine elle-même qui me l'a dit.

6-3 La postposition : l'élément mis en relief n'est pas placé au début de la phrase mais rejeté en fin de la phrase.

Exemple :

Les deux filles se présentèrent enfin au guichet. → Elles se présentèrent enfin au guichet, les deux filles.